



Alerte à la fraude en matière d'immigration!

Vous avez déjà reçu une offre d'immigration comme celle-ci?

VISAS ET EMPLOI\$ AU CANADA GARANTIS!

Permis de travail garantis! Bourses d'études gratuites! Emplois très bien rémunérés au Canada avec un minimum d'expérience ou même aucune expérience requise! Billets d'avion et hébergement gratuits! Emploi garanti! Programmes SPÉCIAUX! Recevez 4 000 \$ par mois en tant que nettoyeur d'hôtel!

NE SOYEZ PAS VICTIME D'UNE ESCROQUERIE. Si l'offre semble trop belle pour être vraie, elle l'est sans doute.

Ce que vous devez savoir :

- Vous n'êtes **pas** tenu de recourir aux services d'un représentant en immigration pour présenter une demande de visa ou de citoyenneté canadienne.
- Les représentants en immigration **n'entretiennent pas** de relations privilégiées avec les fonctionnaires du gouvernement et **ne peuvent** vous garantir qu'un visa vous sera délivré.
- Seuls les **agents autorisés** en poste dans les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats du Canada peuvent décider de vous délivrer un visa.
- Ne succombez pas à la tentation d'utiliser des faux documents, car cela entraînerait le refus de votre demande.
- Méfiez-vous des fraudes sur Internet et des faux sites Web. Le site Web officiel de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) est le www.cic.gc.ca.
- Vous trouverez des [formulaire et guides de demandes](#) gratuits pour tout type de visa sur le site Web de CIC.
- Les frais de traitement des demandes sont les mêmes dans tous les bureaux canadiens des visas situés un peu partout dans le monde. Le montant des frais en devise locale est établi en fonction du taux de change officiel et correspond au montant des frais imposés en dollars canadiens.
- Les bureaux canadiens des visas ne vous demanderont **jamais** de déposer un montant d'argent dans un compte bancaire personnel ni de transférer des fonds par l'entremise d'une entreprise privée de transfert de fonds donnée.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec CIC ou avec le bureau des visas desservant votre région.

Pour de plus amples renseignements sur les personnes **autorisées par la loi à vous représenter** si vous décidez de recourir aux services d'un représentant en immigration, visitez les pages Web de CIC portant sur le sujet (<http://www.cic.gc.ca/francais/information/representants/index.asp>).